

ARRÊTÉ N° 2025 – 14

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA VIE ETUDIANTE

La Directrice,

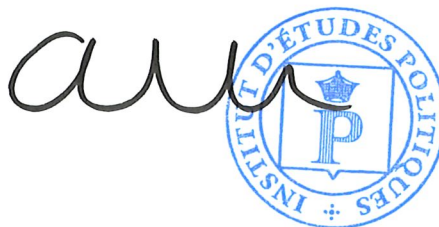
Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11,
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;
Vu l'arrêté n°2020-22 du 29 juin 2020 portant nomination de Madame Delphine CHAZALON en qualité de directrice des relations extérieures et de la vie étudiante de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence
Vu l'arrêté du 2 avril 2025 portant nomination de Madame Alessia LEFÉBURE dans les fonctions de Directrice de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence du Ministre auprès de la Ministre d'Etat, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

ARRÊTE

- Article 1 : Madame Delphine CHAZALON, professeur agrégée, Directrice des relations extérieures et de la vie étudiante de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, reçoit délégation de signature à l'effet de signer, au nom de la Directrice, Madame Alessia LEFÉBURE, les conventions de stage des étudiants à l'exception de celles des étudiants de Master 2.
- Article 2 : L'arrêté n°2024-30 est abrogé.
- Article 3 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa réception par le Recteur de l'académie. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du déléguant ou du délégataire.

Fait à Aix-en-Provence, le 5 mai 2025,

Alessia LEFÉBURE,
Directrice,



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 5/05/2025

DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 6/05/2025